Renseignements pratiques

Droits d'inscription

Entrée libre mais inscription obligatoire

☐ Inscription en ligne: http://europa.unistra.fr

四 Contact

fru6703-contact@unistra.fr

Lieu du colloque

O Palais Universitaire 9 place de l'Université 67000 strasbourg Salle Pasteur

Accès depuis l'aéroport

Prendre le train jusqu'à la gare centrale de Strasbourg

Accès depuis la gare

Tram C direction Neuhof Rodolphe Reuss Arrêt « Gallia »

Manifestation validée au titre de la formation continue des avocats

N° déclaration d'activité : 4267 04090 67

L'INCLUSION BANCAIRE: évolutions et perspectives

Colloque

20 octobre 2023 | 9h00-17h00

Sous la direction scientifique de Jérôme Lasserre Capdeville, Maître de conférences HDR à l'Université de Strasbourg

organisé par le



partenaires





Conception : Aurélie Kraft - FR

ΜΔΤΙΝ

Sous la présidence de **Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE**, Maître de conférences HDR à l'Université de Strasbourg

Introduction

9h30 « Les enjeux de l'inclusion bancaire »

Par Laurent SAHUQUET, Directeur régional de la Banque de France

1^{RE} PARTIE. LES ÉVOLUTIONS DE L'INCLUSION BANCAIRE

A. L'ENCADREMENT JURIDIQUE DE L'INCLUSION BANCAIRE

9h45 « Les évolutions du droit au compte »

Par Nicolas KILGUS, professeur à l'Université de Strasbourg

10h05 « Les évolutions du droit encadrant la clientèle fragile »

Par Stéphane PIÉDELIÈVRE, professeur à l'Université de Paris Est

10h25 « Les évolutions du droit relatif au micro-crédit »

Par Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE, maître de conférences HDR Université de Strasbourg

10h45 Pause

B. LES ACTEURS DE L'ENCADREMENT JURIDIQUE

11h00 « Les actions de la Banque de France »

Par Mark BÉGUERY, directeur des services aux particuliers chez Banque de France

11h30 « Les actions du monde associatif »

- Le cas de CRESUS

Par Jean-Louis KIEHL, Président de la fédération française des associations CRÉSUS

- Le cas d'Emmaüs France

Par Thibault LARGERON, Responsable National SOS Familles Emmaüs

12h00 Déjeuner

APRÈS-MIDI

Sous la présidence de **Michel STORCK**, Professeur émérite à l'Université de Strasbourg

14h00 « Les actions des banques : présentation générale »

Par Phillippe de MEYER, Responsable de l'Inclusion Financière chez Groupe BPCE

14h20 « Le cas du Crédit Mutuel avec la création du dividende sociétal »

Par **Nicolas THÉRY**, président de la confédération nationale du Crédit mutuel et de la Caisse fédérale de Crédit mutuel

2E PARTIE : LES PERSPECTIVES D'AVENIR DE L'INCLUSION BANCAIRE

A. Vers une réforme du droit applicable

14h50 « Présentation de la proposition de loi visant à renforcer l'accessibilité et l'inclusion bancaire »

Par **Rémi FÉRAUD**, Sénateur de Paris

15h10 Pause

Strasbourg

B. Les interrogations persistantes

15h30 « Faut-il renforcer la protection des clients handicapés ? »
Par Akram EL MEJRI, maître de conférences à l'Université Paris Nanterre

15h50 « Faut-il renforcer la protection des clients juridiquement fragiles ? » Par Olivier MAURUS, doctorant à l'Université de Strasbourg

16h10 « L'intelligence artificielle peut-elle améliorer l'inclusion bancaire ? » Par **Thibault de RAVEL D'ESCLAPON**, maître de conférences HDR à l'Université de

16h30 « Faut-il créer un droit fondamental à l'inclusion bancaire ? »

Par Manuela BRILLAT, avocat au barreau de Strasbourg

16h50 Fin des travaux